

## Annexe : Article prêt à publier

### « Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation sans bouger de chez soi »

Pour répondre aux attentes des usagers et offrir un service de qualité dans des délais raccourcis, l'État a simplifié les démarches liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation (carte grise). Le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS - [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)) propose dès aujourd'hui de nouvelles téléprocédures :

#### **Certificat d'immatriculation :**

- demande de duplicata du certificat d'immatriculation en cas de perte, vol (cette démarche nécessitant un passage préalable par la police ou la gendarmerie) ou détérioration ;
- demande de changement d'adresse ou de titulaire du certificat d'immatriculation ;
- déclaration de cession d'un véhicule ;
- mais aussi : obtention d'un certificat de non-gage pour les particuliers, suivi de la production de la carte grise, habilitation et agrément au système d'immatriculation des véhicules pour les professionnels, déclaration de mini-quad et mini-moto non autorisé sur la voie publique.

#### **Permis de conduire :**

- demande du permis de conduire ;
- achat du timbre fiscal ;
- suivi de l'état d'avancement de la demande – l'utilisateur reçoit son permis de conduire directement à son domicile !
- et également : inscription au permis de conduire (primo-accédants et extension de catégorie), consultation des résultats du permis de conduire, consultation du solde de points.

Ces démarches ne nécessitent donc plus de déplacement en préfecture et s'effectueront désormais à partir d'une simple connexion Internet, à l'instar des démarches liées à l'état civil (carte d'identité et passeport). Pour accompagner les usagers dans leurs démarches au quotidien, des médiateurs numériques sont présents dans chacune des 15 Maisons de Service au Public (MSAP).

#### **MSAP du Champsaur-Valgaudemar**

##### *Antenne de Saint-Bonnet*

5 rue des Lagerons  
05500 SAINT-BONNET—04 92 50 78 90

##### *Antenne de Saint-Firmin*

Le Village  
05800 SAINT-FIRMIN – 04 92 55 08 89

##### *Antenne de Saint-Jean-Saint-Nicolas*

Chemin de l'Aigle  
05260 SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS  
04 92 55 97 51

#### **MSAP de Serre-Ponçon**

##### *Antenne d'Embrun*

Place Dongois  
05200 EMBRUN - 04 92 22 27 60 et  
04 92 55 26 23

##### *Antenne de Savines*

Place de l'Église  
05160 SAVINES-LE-LAC - 04 92 20 52 82

#### **MSAP du Pays des Écrins**

##### *Antenne de L'Argentière-la-Bessée*

12 avenue de Vallouise  
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSÉE  
04 92 23 06 21 et 04 92 23 04 00

##### *Antenne de Pelvoux*

Saint-Antoine  
05340 PELVOUX – 04 92 54 05 95

#### **MSAP du Guillestrois**

Communauté de Communes du Guillestrois  
Queyras  
Passage des Écoles  
05600 GUILLESTRE - 04 92 45 42 42  
et 04 92 45 26 65

#### **MSAP de la Vallée de l'Oule**

05150 MONTMORIN - 04 92 66 04 21

05700 SERRES  
04 92 67 08 25 et 04 92 67 18 97

**MSAP du Queyras**

Communauté de Communes Guillestrois –  
Queyras  
Place Jean Léa  
05470 AIGUILLES - 04 92 46 85 23

**MSAP du Laragnais**

8 A Place de l'Église  
05300 LARAGNE-MONTÉGLIN - 04 92 65 26  
97 et 04 92 65 24 51

**MSAP du Serrois**

Rue des Jardins

**MSAP de Veynes**

42 avenue Jean Jaurès  
05400 VEYNES - 04 92 43 84 05 et  
04 92 45 42 14

**MSAP du Dévoluy**

Mairie de Saint-Étienne-en-Dévoluy  
05250 Le Dévoluy - 04 62 58 89 38

**MSAP La Poste**

Bureau Postal  
Route Nationale 91  
05320 LA GRAVE - 04 76 79 90 38